



6 rue Alphonse Rio - 56100 Lorient - FRANCE
+33 297 83 11 69 • info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

Recommendation 104 in relation to the deployment of Landing Obligation in 2017

- In view of the previous SWW AC recommendations relating to the deployment of Landing Obligation, and in particular, its recommendation 95

Considering that:

- The CFP allows for the gradual implementation of Landing Obligation (LO) between 2015 and 2019, for all species subject to TAC,
- The fact that the first Landing Obligation evaluation is not available, has not facilitated any benefits from the precious feedback (implications, difficulties, etc.) on this subject. This report, *a priori*, could have enhanced the thought process in drafting the joint recommendation of the Group of Member States in relation to the discard plan,
- A lack of transparency, interpretation and education exists in relation to certain mechanisms (“quota uplift” and “De Minimis” calculation method, interspecies flexibility, MCRS determination), which could facilitate Landing Obligation,
- The notably insufficient dialogue between the Group of Member States for South Western Waters and the Advisory Council, in order to exchange views on LO deployment in 2017, having particularly limited the exchange of information on LO implementation and recommendation proposals between the two institutions.

The SWW AC Members recommend:

- That the next 12 months be dedicated to the definition of a true guiding line for Landing Obligation implementation, including clarification of all the mechanisms for accompanying and identifying new fisheries subject to Landing Obligation in 2018,
- That the collection and availability of accurate data in relation to Landing Obligation be reinforced. This measure is considered necessary by environmental NGOs in order to favour accurate monitoring and authorise the adoption of adaptive management measures that will facilitate Landing Obligation implementation, by including measures related to obtaining exemptions,
- That it be ensured that any decisions taken should be accompanied by an effective control framework, in order to avoid for anyone to put themselves deliberately in a situation where their obligations are not met,
- The improvement of transparency, information and dissemination in relation to LO accompanying mechanisms (Quota Uplift, exemptions, interspecies flexibility, etc.),
- The minimal renewal of all the arrangements included in the Delegated Regulation 2439/2015 for 2017 and 2018. This should include the exemption for Nephrops survival, reinforced by new scientific data (see annexe 1) and the de Minimis





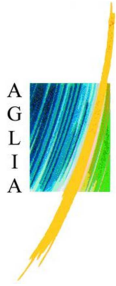
6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE
+33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

exemption for hake, as long as the basis for these exemptions is not invalidated by new evidence or new studies.

As for the eventual deployment of new fisheries subject to LO in 2017:

- The representatives of the sector do not wish for any new fishery or species to be registered in 2017.
- Although the representatives of environmental NGOs acknowledge the difficulties currently associated with LO, they would have been in favour of continuing the deployment for new fisheries, identified by sector, in order to facilitate the gradual deployment of this obligation.





Ifremer

Evaluation du taux de survie des captures indésirées de langoustines *Nephrops norvegicus* capturées au chalut de fond dans le golfe de Gascogne

Rapport intermédiaire de la 1^{ère} campagne d'échantillonnage

Avril 2016

Pour l'AGLIA¹ : T.RIMAUD et C.PITON

Pour l'Ifremer²: S.MEHAULT

1: AGLIA: Thomas RIMAUD / rimaud.aglia@orange.fr

2 : Centre Ifremer de Lorient : Sonia MEHAULT/sonia.mehault@ifremer.fr

1 Contexte

L'article 15 de la PCP (Règlement UE n° 1380/2013) définit l'obligation de débarquement de toutes les espèces soumises à quotas de manière progressive entre 2015 et 2019. Le Règlement prévoit plusieurs dérogations dont une pour les « espèces pour lesquelles des preuves scientifiques démontrent des taux de survie élevés, compte tenu des caractéristiques des engins, des pratiques de pêche et de l'écosystème ». La langoustine pêchée au chalut dans le golfe de Gascogne a, selon une étude récente (Méhault et al., 2011), un taux de survie moyen de 51% [42-60], supérieur au taux de 30% adopté par le CIEM pour la gestion du stock évalué en 1975 par Gueguen et Charreau. Cependant, la durée de cette étude (3 jours) n'a pas été jugée suffisante par le Conseil Scientifique Technique et Economique des Pêches (CSTEP) pour définir un taux de mortalité fiable puisque sa stabilisation dans le temps n'a pas pu être démontrée. Sur la base de ces résultats, la Commission Européenne a accordé une exemption temporaire à l'obligation de débarquement des captures indésirées de langoustines pour 2016 (Règlement délégué UE N°2015/2439). Une nouvelle demande d'exemption à l'obligation de débarquement pourra être étudiée sous réserve que de nouveaux éléments scientifiques et techniques relatifs à la survie de la langoustine soient apportés.

Cette nouvelle étude s'inscrit dans le projet SURTINE, porté par l'AGLIA en partenariat scientifique avec l'IFREMER. Elle propose de mettre en application les recommandations faites par le WKMEDS (Workshop on Methods for Estimating Discards Survival, ICES, 2014) pour estimer la survie des captures indésirées de langoustines rejetées après chalutage dans le golfe de Gascogne. Sur le modèle des travaux menés par les suédois en 2015 (Nilsson et al., 2015), l'étude est réalisée en captivité dans des viviers à terre de manière à évaluer la vitalité des langoustines quotidiennement jusqu'à stabilisation de mortalité. Le protocole d'échantillonnage mis en place permet d'évaluer le taux de survie pour 2 pratiques de tri différentes : (1) remise à l'eau des rejets à la fin du tri par l'équipage (pratique standard) et (2) évacuation à la mer des langoustines indésirées au fur et à mesure du tri comme lors de l'utilisation de dispositif de retour à l'eau rapide (pratique en voie de généralisation¹). Plusieurs échantillonnages sont réalisés à 3 différentes périodes de la saison de pêche 2016 (avril=printemps, juin/juillet=été et septembre=automne) afin d'être représentatif des différentes conditions rencontrées sur la pêcherie.

Le présent rapport constitue une étape intermédiaire présentant les observations issues de la 1^{ère} campagne d'échantillonnage qui a eu lieu en avril 2016.

2 Matériel et méthodes

Conformément aux recommandations du WKMEDS, le suivi de la mortalité des langoustines a été réalisé en captivité. Les viviers à terre ont été préférés au milieu naturel pour des raisons logistiques (conditions météo, affrètement de navire, coûts...) et de protocole (la remontée quotidienne des échantillons et leur exondation sur le pont pour le suivi peuvent provoquer un stress et des traumatismes qui sont susceptibles d'impacter le taux de survie).

¹ Ces dispositifs sont déjà mis en œuvre par certains langoustiniers. L'arrêté du 14 avril 2016, modifiant l'arrêté du 9 décembre 2011 encadrant la pêche de la langoustine (*Nephrops norvegicus*) dans la zone CIEM VIII a, b, d et e, rend obligatoire l'utilisation de ce dispositif à compter du 1^{er} janvier 2017.

2.1 Matériel

2.1.1 Les viviers à bord et à terre

Pour permettre de simuler un retour à l'eau des langoustines indésirées, suivre l'évolution de leur état de vitalité et leur survie, le choix du matériel s'est porté sur l'utilisation de viviers en eau, à bord du navire pendant l'échantillonnage, puis à terre pendant les 14 jours suivants.

Le vivier à bord :

Le vivier à bord du navire est celui utilisé par l'équipage pour la conservation des langoustines vivantes. Il fonctionne en circuit fermé et est alimenté en eau de mer naturelle prélevée en surface pendant le temps de route. Il est équipé d'un bulleur. L'eau est refroidie jusqu'à atteindre la température du fond, préalablement mesurée à l'aide d'une sonde fixée sur le chalut (cf. 2.3.1). En avril, la température des fonds de pêche atteignait 11°C.

Les viviers à terre :

Les viviers à terre sont situés dans un local fermé sur le port de pêche de Lorient. La proximité entre les viviers à terre et le lieu de débarque permet de réduire le temps de transport et d'exondation à quelques minutes. L'eau de mer est prélevée dans la rade de Lorient. Elle est fournie par les services du Port. Elle est traitée et contrôlée mensuellement pour un usage alimentaire. De manière à éviter toute contamination de l'eau, les viviers à terre qui fonctionnent en circuit fermé sont équipés d'un filtre biologique (charbon actif, maërl et zéolite), d'un filtre mécanique à sable, d'un écumeur et d'un traitement ultraviolet qui permettent à l'eau d'être recyclée en continu (Figure 1). Ils sont équipés d'un bulleur. La température de l'eau est maîtrisée et maintenue à 11°C grâce à un système de refroidissement.



Figure 1: Viviers de stockage des échantillons à terre

Les principaux paramètres physico-chimiques de l'eau des viviers sont vérifiés à bord et à terre :

- la température : elle doit être identique à celle observée au fond sur le secteur de pêche des échantillons à la même époque (11°C).
- la salinité : elle doit idéalement être identique à celle observée au fond sur le secteur de pêche des échantillons à la même époque (35psu).

Les taux de nitrite, ammonium, phosphate et silicate, indicateurs de la qualité de l'eau (Valentinsson et Nilsson, 2015), sont mesurés quotidiennement lors du suivi à terre.

Suite aux échanges entretenus avec les biologistes d'un aquarium ayant une expérience dans la conservation des crustacés en captivité, il est ressorti que l'apport alimentaire n'est pas nécessaire pour maintenir les langoustines en captivité 14 jours. Dans le cadre de cette étude, les langoustines n'ont donc pas été alimentées.

2.1.2 Les caisses

Afin d'assurer le suivi individuel de la vitalité des langoustines issues des 2 scénarios de tri, les individus sont placés dans des caisses alvéolées (Figure 2). Celles-ci sont composées de 135 alvéoles, chacune étant identifiée par un code (combinaison d'un chiffre et d'une lettre). Elles présentent également des perforations qui permettent la circulation d'eau. La ré-immersion dans des alvéoles individuelles permet également de limiter les risques de mortalité due aux conditions de captivité (Charreau et al, 1982).



Figure 2: Caisse alvéolée pour le maintien en captivité des langoustines

2.2 L'échantillonnage

L'échantillonnage s'est déroulé en Bretagne Sud au large de Belle-Ile-en-Mer, sur la Grande vasière du golfe de Gascogne (Figure 3) à bord d'un navire de pêche professionnel : le Côte d'Ambre, chalutier lorientais de 16,5m. Deux marées ont été réalisées : l'une pour capturer les individus qui constituent l'échantillon « contrôle » et l'autre pour capturer les individus de l'échantillon « test » (Tableau 1 et 2). Les captures sont réalisées par des chaluts jumeaux équipés des dispositifs sélectifs réglementaires pour le merlu (panneau à mailles carrées de 100mm) et pour la langoustine (cul en maillage de 80mm).

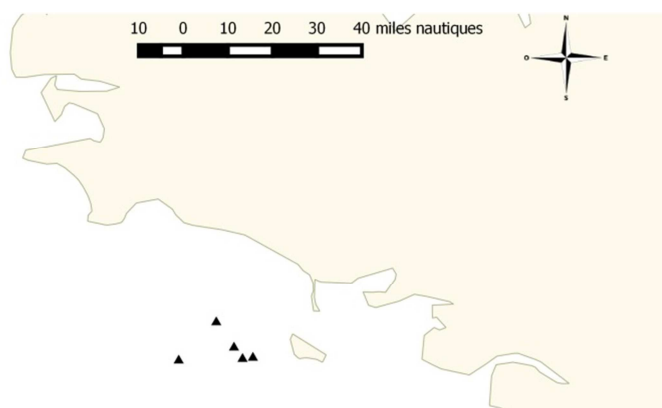


Figure 3 : Carte des zones d'échantillonnage de la campagne d'avril 2016

2.2.1 Echantillons « contrôle »

La mise en place d'un échantillon « contrôle » a pour but de dissocier l'éventuel effet du système expérimental (ie. mise en captivité) de l'effet de l'opération de pêche sur la vitalité des langoustines. Des langoustines destinées à être rejetées (954 individus) ont été prélevées le 8 avril 2016 au cours de deux traines courtes (± 1 heure), soit 14 jours avant la capture des échantillons « test » (Tableau 1). Elles sont maintenues en captivité et la veille de la marée d'échantillonnage « test », les individus bien vivants et en bon état physique (cf. 2.3.3), sont sélectionnés pour constituer l'échantillon « contrôle ». Il est alors constitué de 131 langoustines (50% mâles, 50% femelles) qu'on ne considère plus impactées par le stress de la capture au moment de ces observations en captivité. Cet échantillon a subi ensuite le même dispositif expérimental que les langoustines des échantillons « test » (captivité à bord et à terre).

Tableau 1: Synthèse des données d'échantillonnage « contrôle » d'avril 2016

Date	Opération de pêche	Temps de traine (h)	Profondeur moyenne de l'opération de pêche (m)	T°C de l'air (°C)	Scénario	Nb de caisses	Nb moyen d'individus par caisse	Temps d'exondation (min - max) minutes
08/04/2016	1	00:58	87	11,2	Contrôle	4	116	45 à 70
	2	01:13	90	11,2	Contrôle	4	123	41 à 68

2.2.2 Echantillons « test »

Les échantillons « test » sont réalisés à partir de traines standardisées d'une durée de 3 heures. Cette durée correspond au temps de trait moyen pratiqué par les navires commerciaux lors de la pêche de la langoustine au chalut. Une fois sur le pont, la capture est triée par l'équipage. Pour chaque trait, chacun des deux scénarios de tri sont échantillonnés : (1) le tri standard (ci-après nommé scénario « standard » dans la suite du document) et (2) le tri simulant l'utilisation d'un dispositif permettant un retour à l'eau rapide des langoustines (ci-après nommé scénario « dispositif »). Pour cette première campagne d'avril 2016, l'ensemble de l'échantillonnage « test » a été réalisé en 1 journée. Trois traits de chalut ont été réalisés et pour chacun d'eux le scénario standard et simulation de dispositif ont été échantillonnés. Pour chaque trait et chaque scénario, près de 270 individus sont placés dans deux caisses alvéolées, à l'exception du scénario « standard » du dernier trait pour lequel seulement 132 individus ont été prélevés (1 caisse) (Tableau 2). L'état de vitalité est relevé pour chaque langoustine avant d'être mis en caisse (cf. 2.3.3).

Tableau 2: Synthèse des données d'échantillonnage « test » d'avril 2016

Date	Opération de pêche	Temps de traine (h)	Profondeur moyenne de l'opération de pêche (m)	T°C de l'air (°C)	Scénarios	Nb de caisses	Nb moyen d'individus par caisse	Temps d'exondation (min – max) Minutes
21/04/2016	1	03 :00	87	15,7	Standard	2	133	96 à 118
					Dispositif	2	130	45 à 109
	2	03:06	101	16,2	Standard	2	134	75 à 94
					Dispositif	2	132	27 à 70
	3	03:06	92	19,1	Standard	1	132	63
					Dispositif	2	132	25 à 69

Le protocole retenu prévoyait de standardiser la durée écoulée entre l'arrivée du cul du chalut sur le pont (T0) et la remise à l'eau des rejets par l'équipage à 60 minutes (T60), temps représentatif du temps de tri moyen des langoustiniers. Cependant la standardisation du temps d'exondation n'a pas pu être respectée pour les 2 premières opérations de pêche pour des raisons pratiques (Tableau 2).

2.2.2.1 Scénario « standard »: Pratiques de tri standard

Un échantillon aléatoire de langoustines est prélevé parmi les rejets tombés dans des paniers sur le pont (toutes espèces confondues). Le prélèvement est réalisé en une seule fois après un temps d'exondation compris entre 63 minutes et 118 minutes (Tableau 2). Un total de 665 individus pour l'ensemble des opérations de pêche sont prélevés sans tenir compte de leur état physique ni de leur vitalité (cf.2.3.3). Afin d'assurer le caractère aléatoire de l'échantillon, ce dernier est composé de prélèvements réalisés dans différents paniers de rejets.

2.2.2.2 Scénario « dispositif »: Pratiques de tri simulant l'utilisation d'un dispositif de retour à l'eau rapide des langoustines

Ce scénario a pour but de simuler l'effet de l'utilisation de dispositif pendant le tri de la capture en : 1) limitant l'écrasement des langoustines et 2) simulant un retour à la mer au fur et à mesure du tri. Dans ce cas, seuls les rejets de langoustines sont mis dans un panier au fur et à mesure du traitement de la capture et un sous échantillon de taille n est prélevé toutes les 10 minutes entre le début du tri (T0') et l'heure de fin d'échantillonnage, initialement prévu à 60 minutes après l'arrivée du cul sur le pont (T60) (simulation d'un rejet au fur et à mesure).

La taille des sous-échantillons n dépend du temps entre l'arrivée du cul sur le pont et le début du tri (T0' – T0).

$$n = 135 / \frac{60 - (T0' - T0)}{10}$$

n varie généralement de 30 à 35 individus. Au total, pour l'ensemble des 3 opérations de pêche, 788 langoustines, soit 6 caisses d'environ 135 individus ont été échantillonnées.

Toutes les 10 minutes, le sous échantillon est ajouté aux caisses immergées jusqu'à ce qu'elles soient complètes. Le premier sous échantillon est immergé après un temps d'exondation compris entre 25 minutes et 45 minutes. Le dernier sous échantillon est immergé après un temps d'exondation finalement compris entre 69 minutes et 109 minutes (Tableau 2).

2.3 Les mesures

2.3.1 Mesures des paramètres physico-chimiques au fond de l'eau

Une sonde NKE positionnée sur la corde de dos du chalut permet de mesurer et relever les profils de température et de salinité sur les lieux de pêche échantillonnés. Quelques jours avant l'échantillonnage « test », les profils sont enregistrés afin de fixer la température de l'eau des viviers à bord et à terre à 11°C.

2.3.2 Les variables

Les variables externes :

Des variables environnementales peuvent expliquer la fluctuation des taux de mortalité. Plusieurs variables sont collectées, comme la température de l'air, l'humidité, la pression atmosphérique, le type de sédiment, le volume et la composition des captures, etc. La durée d'émersion est également une variable clef pour la survie, elle est donc calculée pour chaque échantillonnage.

Les variables individuelles :

Les caractéristiques physiques des langoustines mises en alvéoles sont relevées à leur mort ou à l'issue des 14 jours d'observation. Ainsi, les caractéristiques suivantes sont systématiquement relevées : nombre de pinces, nombre d'antennes, nombre d'yeux, nombre de pattes, longueur céphalothoracique, sexe, poncture (signe d'un barotraumatisme selon Albalat et al., 2009 ; Ridgway et al., 2006). Les langoustines ayant muées en viviers sont également identifiées.

2.3.3 Evaluation de la vitalité

L'état de vitalité de chacun des individus échantillonnés est noté une première fois à bord lors de la mise en caisse. Il est ensuite relevé quotidiennement pendant 14 jours de suivi à terre. Il se décline en 3 états :

- ✓ Bien vivant : la langoustine est tonique, capable de « flip-tail », elle bouge sans stimulus.
- ✓ Moribond : la langoustine est vivante, peu tonique (bouge les pattes et antennes), bouge lentement ou si elle est stimulée.
- ✓ Mort : aucun mouvement, aucun tonus, ne réagit pas au stimulus.

Lors de l'échantillonnage à bord, les individus bien vivants et moribonds sont conservés et placés dans les caisses alvéolées. Les individus morts ne sont pas ré-immergés en vivier. Une alvéole est alors laissée vide.

2.3.4 Taux de mortalité

Le nombre d'individus morts par caisse est comptabilisé quotidiennement à partir du jour d'échantillonnage (J0) afin d'en déduire un taux de mortalité. Il est cumulé chaque jour d'observation pendant 14 jours, pour chaque scénario de tri et chaque opération de pêche. Le taux de mortalité cumulé est moyenné sur le nombre d'opérations de pêche (3 pour la campagne d'avril). Le taux de mortalité cumulé final est calculé après 4 jours de stabilisation du taux de mortalités journalier.

Pour chaque scénario, le taux de mortalité cumulé journalier peut donc s'exprimer comme :

$$TM_{j,sc,OP} = \frac{\sum_{i=1}^j M_{i,sc,OP}}{N_{sc,OP}}$$

Et le taux de mortalité moyen cumulé comme :

$$\overline{TM}_{j,sc} = \frac{1}{3} \sum_{OP=1}^3 TM_{j,sc,OP}$$

Avec :

$TM_{j,sc,OP}$ = taux de mortalité journalier des langoustines rejetées par scénario de tri et par opération de pêche au jour j

$\overline{TM}_{j,sc}$ = taux de mortalité moyen cumulé au jour j

$N_{sc,OP}$ = nombre total d'individus échantillonnés par scénario de tri et par opération de pêche
sc = scénario (« standard », « dispositif »)

M = nombre d'individus morts

j = Jour de suivi

L'écart-type (σ) de chaque taux de mortalité moyen est calculé pour refléter la variabilité inter-trait.

3 Résultats

Les échantillons « contrôle » :

Le taux de mortalité cumulé des contrôles augmente progressivement jusqu'à 5,3% entre J1 et J3 puis se stabilise jusqu'au 7^{ème} jour (J7). Une 2^{ème} augmentation est observée à partir de J7 (<1.5% par jour). Le taux de mortalité cumulée des contrôles à J10 est de 9,9%, et il augmente plus sévèrement entre J10 et J14 pour atteindre près de 14% (Figure 4).

Les échantillons « test » de scénarios « standard » et « dispositif » :

Dès le jour d'échantillonnage (J0) une différence du taux de mortalité cumulé moyen entre les 2 scénarios de pratique de tri est observée, puisque 25,9% d'individus du scénario « standard » sont morts contre 18,7% d'individus pour le scénario « dispositif ».

La majorité des mortalités des échantillons « test » a été observée entre J0 et J5 : 53.6% de mortalité cumulée pour le scénario « standard » et 50.2% de mortalité pour le scénario « dispositif ». La moyenne du taux de mortalité quotidien sur la période J1-J5 est de 6.3% pour le scénario « standard » et de 5.5% pour le scénario « dispositif ».

Dès le 6^{ème} jour de suivi (J6), le taux de mortalité quotidien diminue et se stabilise pour atteindre en moyenne 1.1% ($\sigma=0.34\%$) pour le scénario « standard » et de 0.8% ($\sigma=0.51\%$) pour le scénario « dispositif ». Par ailleurs, à partir de J6, la moyenne des taux de mortalité quotidien pour les 2 scénarios est du même ordre de grandeur que celle observée dans l'échantillon contrôle (0.8% par jour).

A J10, après 4 jours de stabilisation de la mortalité, le taux de mortalité cumulée moyen est de (Figure 4) :

- 59,2% ($\sigma=7.1\%$) pour le scénario « standard » soit 40,8% de survie.
- 54,3% ($\sigma=9.3\%$) pour le scénario « dispositif » soit 45,7% de survie.

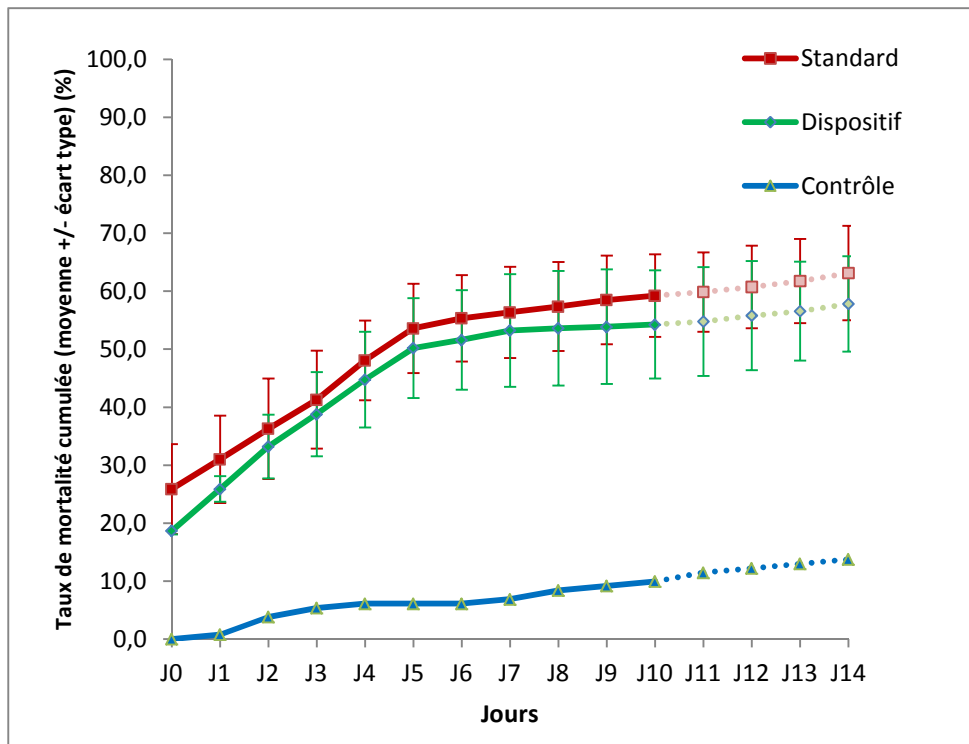


Figure 4: Taux de mortalité cumulée moyen et écart-types en fonction des différents scénarios

4 Discussion :

Les résultats obtenus lors de cette première expérimentation sont cohérents avec ceux obtenus dans d'autres études dans le golfe de Gascogne (taux de survie de 51% [42-60] pour Méhault et al. (2011) et 37,30% [32-48] pour Gueguen et Charuau (1975)). Il est par ailleurs cohérent avec les études menées dans d'autres zones géographiques montrant un taux de mortalité compris entre 25 et 70% (Castro et al. ,2003 ; Wileman et al., 1999 ; Ridgway et al. ,2006 ; Nilsson et al. 2015).

Tout au long des 10 premiers jours de suivi, une mortalité plus forte pour le scénario « standard » que pour le scénario « dispositif » a été observée, probablement provoquée par le stress dû au temps d'exondation et à l'écrasement par le reste de la capture sur une durée plus longue pour le scénario « standard » (Bergmann et al., 1998 ; Wileman et al., 1999).

L'utilisation des dispositifs de remise à l'eau des langoustines permettent le retour des captures indésirées dans leur milieu au fur et à mesure du tri. Cependant, la simulation par le scénario « dispositif » minimise le bénéfice de la diminution du temps d'exondation. En effet, un sous échantillon est prélevé seulement toutes les 10 minutes et leur mise en alvéoles nécessite de ressortir la caisse des viviers pendant quelques minutes, ce qui peut induire un stress supplémentaire à celui qui serait observé en conditions réelles d'utilisation de dispositif d'évacuation.

Conformément à ce qui a été observé par Castro et al. (2003) et Wileman et al. (1999), la majorité des mortalités des échantillons « test » a été observée dans les premiers jours qui ont suivi l'échantillonnage. Dans la présente étude, la mortalité s'est stabilisée à partir de J6. Le suivi s'est poursuivi à terre pendant 14 jours et l'augmentation de mortalité des contrôles observée à partir de J7, suggère un effet du système expérimental sur la vitalité des individus maintenus en captivité. Nous considérons alors que la mortalité observée jusqu'au début de la stabilisation (J6) peut être attribuée en grande partie au stress induit par la pêche. Aux vues des mortalités observées dans les

contrôles, la mortalité des échantillons « test » après J10 peut être attribuée en grande partie au stress induit par une captivité prolongée. Pour cette raison, les résultats présentés correspondent aux taux de mortalité cumulée par scénario après 4 jours de stabilisation, soit jusqu'à J10.

Différentes études sur le taux de survie des langoustines (Nilsson et al., 2015, Castro et al., 2003) ont démontré que le temps d'exondation sur le pont était un élément majeur pour la survie des langoustines. De ce fait, le protocole standardise un temps d'exondation maximal de 60 minutes. Ce paramètre n'a pas pu être maîtrisé sur l'ensemble des opérations de pêche. Les résultats présentés intègrent donc une variable supplémentaire, le temps d'exondation sur le pont. Cette variable pourra être étudiée ultérieurement, à l'issue des 3 campagnes d'échantillonnage.

Dans les viviers à terre, les conditions environnementales naturelles ont tenté d'être reproduites au maximum (température, salinité, luminosité). Cependant, le système expérimental n'est pas parfait. Par exemple, la salinité sur les lieux de pêche était de 35psu alors que dans les viviers à terre elle n'était que de 31psu. Les variations entre les conditions naturelles et les conditions expérimentales peuvent donc en partie expliquer la mort des individus lors du suivi.

Lors de cette expérimentation, plusieurs individus (4%) ont mué en vivier. La mortalité de ces individus observée par la suite peut s'expliquer par le dispositif expérimental, par exemple le manque de place dans les alvéoles pour leur processus de mue. Cependant, une évaluation du taux de mortalité en excluant les langoustines ayant mué en vivier ne fait pas ressortir de différences majeures pour les 2 scénarios (de l'ordre de $\pm 1\%$ de mortalité chaque jour). Les individus ayant mué dans les viviers ont donc été conservés dans la présentation des résultats.

L'analyse du taux de survie sera complétée et approfondie à l'issue des trois périodes d'échantillonnage par une analyse des différents paramètres qui peuvent affecter l'état de vitalité des langoustines rejetées (paramètres environnementaux et physiques).

5 Conclusion

Les résultats de cette première campagne d'échantillonnage sont cohérents avec les études sur la survie des langoustines réalisées dans le golfe de Gascogne. A J10, après 4 jours de stabilisation de la mortalité, le taux de mortalité cumulée moyen est de :

- 59,2% ($\sigma=7.1\%$) pour le scénario « standard » soit 40,8% de survie.
- 54,3% ($\sigma=9.3\%$) pour le scénario « dispositif » soit 45,7% de survie.

Ils confirment d'une part le potentiel de survie des langoustines rejetées, et ils sont d'autre part du même ordre de grandeur que ceux des précédentes études. Par ailleurs, une différence entre les pratiques de tri, « standard » ou « dispositif », est observée.

6 Remerciements

Cette étude a été réalisée grâce à un financement du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, de France Filière Pêche, de l'Ifremer ainsi que des Régions Bretagne, Pays de la Loire, Aquitaine/Limousin/Poitou-Charentes dans le cadre du projet SURTINE. Merci au patron et à l'équipage du Côte d'Ambre pour leur accueil et leur collaboration dans la mise en place du protocole. Merci également à Jean-Marie Carré, biologiste à Océanopolis pour ses conseils relatifs au maintien de la langoustine en captivité.

7 Références

- Albalat, Amaya , Gornik, Sebastian G. , Atkinson, Robert J. A. , Coombs, Graham H. et Neil, Douglas M., 2009 , Effect of capture method on the physiology and nucleotide breakdown products in the Norway lobster (*Nephrops norvegicus*), *Marine Biology Research*, 5: 5, 441 — 450.
- Arrêté du 14 avril 2016 modifiant l'arrêté du 9 décembre 2011 encadrant la pêche de la langoustine (Nephrops norvegicus) dans la zone CIEM VIII a, b, d et e*, 2016, DEVM1609351A 129.
- Bergmann, M. J. N., Ball, B., Bijleveld, C., Craeymeersch, J. A., Munday, B. W., Rumohr, H., and van Santbrink, J. W. 1998. Direct mortality due to trawling. NIOZ-Rapport 1998-1 RIVODLO Report C003/98. Netherlands Institute for Sea Research, Den Burg, Texel. 404 pp.
- Castro M., Araujo A., Monteiro P., Madeira AM. et Silvert W., 2003. The efficacy of releasing caught *Nephrops* as a management measure. *Fisheries Research*, 65: 475-484.
- Charuau A., Morizur Y., Rivoalen J.J., 1982. Survival of discarded *Nephrops norvegicus* in the Bay of Biscay and in the Celtic Sea. ICES-CM-1982/B:13.
- Guéguen J. et Charuau A., 1975. Essais de détermination du taux de survie des langoustines hors taille rejetées lors des opérations de pêche commerciale. CIEM, CM 1975/K:12.
- Harris and Ulmestrand, 2004. Discarding Norway lobster (*Nephrops norvegicus* L.) through low salinity layers – mortality and damage seen in simulation experiments. *ICES Journal of marine science*, 61: 127-139.
- ICES, 2014. Report of the workshop on methods for estimating discards survival (WKMEDS).
- Mehault, S., Morandeau, F., Kopp, D., 2011. Survival of discarded *Nephrops* after trawling in the Bay of Biscay. *Fish. Res.*
- Nilsson, H.C, Ulmestrand, M., Thorvaldsson, B., Hilvarsson, A., Valentinsson, D. 2015. Gear effects on mortality of discarded Norway lobster (*Nephrops norvegicus*) in Swedish fisheries. Swedish University of Agricultural Sciences, Department of Aquatic Resources, Institute of Marine Research.
- Règlement (UE) N°1380/2013 du Parlement Européen et du Conseil du 11 décembre 2013 relatif à la politique commune de la pêche, modifiant les relatif à la politique commune de la pêche, modifiant les règlements (CE) n°1954/2003 et (CE) n°1224/2009 du Conseil et abrogeant les règlements (CE) n°2371/2002 et (CE) n°639/2004 du Conseil et la décision 2004/585/CE du Conseil*. *Journal officiel de l'Union européenne*, 2013, 354/61.
- Règlement délégué (UE) 2015/2439 de la Commission du 12 octobre 2015 établissant un plan de rejets pour certaines pêcheries démersales dans les eaux occidentales australes*, 2015, 336/36-41.
- Ridgway ID, Taylor AC, Atkinson RJA, Chang ES, Neil DM. 2006. Impact of capture method and trawl duration on the health status of the Norway lobster, *Nephrops norvegicus*. *Journal of Experimental Marine Biology and Ecology*. 339:135-147.
- Valentinsson, D., Nilsson, H., 2015. Effects of gear and season on discard survivability in three Swedish fisheries for Norway lobster (*Nephrops norvegicus*).
- Wileman, D. A., Sangster, G. I., Breen, M., Ulmestrand, M., Soldal, A. V., and Harris, R. R. 1999. Roundfish and *Nephrops* survival after escape from commercial fishing gear. Final report to the EC (FAIR-CT95-0753), Brussels.